

Action B2	Marquage, abattage ou tailles des arbres sans enjeu de production	Objectif B : Adapter ou conserver une sylviculture favorable au maintien des habitats
------------------	--	---

<u>Description de l'action :</u> Cette mesure concerne les travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production c'est-à-dire dans le but d'améliorer le statut de conservation des espèces ayant justifié la désignation du site. Mais cette mesure concerne également des interventions moins lourdes comme le débroussaillage ou le broyage.		Habitat : 2330 : Dunes intérieures 4010 : Landes humides 4030 : Landes sèches 6410 : Prairies à Molinie 6430 : Mégaphorbiaies 7110 : Tourbières hautes actives 7120 : Tourbières hautes dégradées 7150 : Dépressions sur substrat tourbeux 7210 : Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> 7230 : Bas-marais neutro-alcalins
<u>Types de contrat :</u> Contrat Natura 2000 F27001 : Création ou rétablissement de clairières ou de landes Contrat Natura 2000 F27005 : Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production		
<u>Engagements rémunérés :</u> Coupe d'arbres, création de cépées, abattage des végétaux ligneux non marchands. Débardage Dévitalisation par annellation Débroussaillage, fauche, broyage Nettoyage éventuel du sol Élimination de la végétation envahissante Emondage, taille en têtard mais aussi taille de formation pour favoriser la nidification Etudes et frais d'expert	<u>Engagements non rémunérés :</u> Travaux réalisés en période prédéfinies Utilisation de matériel adapté respectant le type de milieu (huile biodégradable, pneus basse pression en zones humides,...)	

<u>Maître d'ouvrage</u> Exploitants agricoles, collectivités territoriales, FDPPMA, propriétaires et titulaires des droits réels des terrains, ONF.	<u>Mise en œuvre</u> Collectivité animatrice, Syndicat de rivière du Dué et du Narais,...	<u>Partenariats</u> Associations des moulins, ONEMA, ...
--	--	---

<u>Moyens de financement</u> Contrat forestier F27001 Contrat forestier F27005	<u>Modalités</u> Jusqu'à 7000€/ha Jusqu'à 1500€/ha
--	--

<u>Echéancier</u>					
Année N Diagnostic initial + Travaux	Année N+1 Travaux	Année N+2 Travaux	Année N+3 Travaux	Année N+4 Travaux	Année N+5

<u>Evaluation</u>	
<u>Indicateurs de suivi</u> Surface restaurée et entretenue (nombre de parcelles) Estimation des espèces faunistiques visées	<u>Points de contrôle</u> Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (nombre de jours) Photographies avant et après travaux Relevés GPS des zones travaillées Pièces justificatives des travaux Chantiers réalisés selon un plan prévisionnel : ligneux coupés et aménagements réalisés